

Julien Odoul,  
présosé aux basses œuvres du Rassemblement national.

---

## Le pass sanitaire contre le COVID : procédé liberticide ou libéral ?

Samedi 31 juillet 2021, 16 h. Pour la troisième semaine consécutive, manifestations des anti-vaccins et anti-pass. Les passagers de la voiture-balai de la France sont-ils plus nombreux ? Sur BFM, la chaîne qui passe rarement plus de trente secondes (hors plages publicitaires) sans évoquer le Front national, affrontement entre un député du MODÈM et Odoul.

Le premier fait valoir les apports de la vaccination depuis des décennies en termes d'éradication des maladies, d'espérance de vie. Le pass sanitaire, c'est la liberté car c'est ce qui évitera un nouveau confinement. Naturellement, il comprend les « inquiétudes légitimes des manifestants auxquelles il faut s'efforcer de répondre ».

Enfin, le grand moment comique arrive. Odoul se lance, l'air renfrogné. Il évite soigneusement de discuter des mérites des vaccins et du pass. Il préfère brosser une fresque des manifestants déjà cent fois entendue ; qu'ils ne seraient pas contre tous les vaccins, mais contre un vaccin en particulier, etc. Ils ont bien raison d'être inquiets et donc de manifester. Et voici le clou du numéro d'Odoul qui ne lui vaudrait certes pas d'être sélectionné pour « Incroyable Talent » : les doutes des manifestants sont accrus par la cacophonie gouvernementale. Et leur colère est légitime contre le mépris de la ministre de la Culture, Roselyne Bachelot, qui les a traités de « club de losers ». Au fil de sa démonstration, Odoul s'est échauffé et a laissé s'exprimer son agressivité et sa méchanceté coutumières.

En clair, Odoul n'est ni contre le vaccin ni contre le pass, mais il soutient les opposants comme la corde soutient le pendu. Et s'il est méchant, c'est surtout parce qu'il est profondément mécontent de lui-même et d'en être réduit à ces plaidoiries d'avocaillon de province pour défendre sa part du beefsteak électoral.

Et il a bien raison d'être mécontent car il n'a guère de talent et n'arrive même à dissimuler qu'il ne croit pas un mot de ce qu'il dit. Défendre M<sup>me</sup> Michu qui ne sait même pas ce que signifie ARN mais qui dénonce le vaccin comme un bricolage hâtif, ou l'infirmière opposante au vaccin qui prétend respecter les gestes barrière (sic), quel métier ! Que fais-je au Ramassis national ? semble se lamenter son inconscient. Pauvre Odoul.

\*  
\* \*

Un peu de droit maintenant. Avez-vous remarqué combien on en fait peu dans ces débats sur le COVID ?

On sera bref sur la liberté qui serait menacée par les obligations sanitaires. Nul ne sera surpris que l'argument soit abondamment utilisé par les manifestants puisqu'en France, une bonne partie de la population confond liberté et bon plaisir.

Est-il besoin de rappeler qu'il n'y a pas de liberté sans discipline collective, que pour conduire, il faut un permis, et qu'on n'est pas libre de rouler à gauche ?

L'obligation vaccinale existe en France, et depuis longtemps. La première loi, contre la variole, remonte à 1903. Il existe des obligations vaccinales pour s'inscrire à l'école, pour voyager dans certains pays, pour les soignants depuis 2017 (Marisole Touraine, ministre socialiste de la Santé). La cour européenne des Droits de l'Homme a jugé que, certes, l'obligation vaccinale était une limitation à la liberté individuelle mais qu'elle était justifiée par l'intérêt général. Juridiquement, l'obligation vaccinale est donc parfaitement fondée.

Pour atteindre l'immunité collective, il n'existe que deux autres moyens : les incitations et le pass.

Les incitations sont pratiquées surtout aux États-Unis. À ceux qui se font vacciner, on promet 100 \$ à ou un joint. On suppose que le procédé est efficace auprès d'un certain public difficile à convaincre. Quel constat d'échec ! On considère que ces gens sont inaccessibles au raisonnement et qu'il ne reste plus qu'à leur distribuer des bonbons comme à des enfants ou des cacahuètes à des singes. Voilà un procédé indigne de nos démocraties.

Reste le pass, procédé hypocrite, obligation qui ne s'avoue pas selon les uns, mesure orwellienne selon les autres, comme Michel Maffesoli, professeur émérite de sociologie en Sorbonne, qui ne voit dans le variant delta qu'une *psychopandémie*, et qui est, en somme, à la sociologie, ce qu'était Faurisson à la Shoah et le juge Burgaud à la magistrature. Eh bien non, messieurs ! Le pass est au contraire un procédé libéral. C'est un contrat : vous refusez le vaccin, très bien, c'est votre droit. Mais nous vous présentons l'addition. Vous devrez, Messieurs-Dames, payer le prix de vos choix.

Est-ce l'instauration d'un apartheid ? Encore non. Car l'apartheid (ou l'étoile jaune) stigmatisaient des gens pour ce qu'ils étaient. Alors que vous, messieurs-dames, vous ne faites que payer le prix de votre sottise.

---